
Réaménagement de l'échangeur Dorval

MONTREAL, le 16 févr. /CNW Telbec/ - L'honorable Christian Paradis, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre responsable du Québec, Mme Julie Boulet, ministre des Transports du Québec et ministre responsable de la région de la Mauricie, M. André Lavallée, vice-président du comité exécutif et responsable du plan de transport, de l'aménagement urbain, du patrimoine et du design de la Ville de Montréal, M. James C. Cherry, président-directeur général d'Aéroports de Montréal, et M. Edgar Rouleau, maire de Dorval, ont annoncé aujourd'hui un investissement de 224 millions de dollars pour la réalisation du projet de réaménagement de l'échangeur Dorval comprenant le rond-point Dorval et l'échangeur des autoroutes 20 et 520.

Ces investissements permettront de résoudre les problèmes de congestion récurrents dans l'échangeur Dorval en créant des liens directs entre l'aéroport et les autoroutes 20 et 520, ainsi qu'entre ces deux autoroutes. Ce réaménagement comprend également le prolongement de l'avenue Dorval vers le nord et l'aménagement de réseaux plus conviviaux et sécuritaires pour les piétons et les cyclistes. Enfin, le projet prévoit l'emprise nécessaire à l'implantation d'une future navette ferroviaire entre le centre-ville, l'aéroport et l'ouest de l'île.

Concrétisation d'un travail concerté

«Ce projet témoigne de la volonté du gouvernement du Canada de créer des emplois, de stimuler notre économie et d'améliorer la qualité de vie des Québécois», a mentionné le ministre Paradis. «Lorsque ce projet sera terminé, cet échangeur permettra aux navetteurs de se rendre plus rapidement à destination et contribuera à accroître le tourisme à Montréal.»

«Les problèmes de congestion récurrents auxquels font face quotidiennement les usagers des réseaux routiers de la zone aéroportuaire doivent être résolus. L'échangeur Dorval revêt un caractère stratégique pour l'économie de la métropole. C'est pourquoi le ministère des Transports du Québec investira 89 millions de dollars dans son réaménagement et en assurera la maîtrise d'oeuvre», a annoncé Mme Julie Boulet.

Pour sa part, le député de Marquette à l'Assemblée nationale, M. François Ouimet, qui s'implique dans le dossier depuis 2003, s'est dit très heureux et fier de la réalisation de ce projet d'envergure. «Le réaménagement de l'échangeur Dorval facilitera grandement les déplacements des résidents du secteur, en voiture, à pied ou à vélo, et améliorera les services de transport en commun et leur accès».

«Le réaménagement de l'échangeur Dorval est le fruit d'une planification conjointe du transport et de l'aménagement du territoire dans le cadre de notre Plan de transport. Il rehausse la qualité visuelle de notre entrée de ville. Plusieurs composantes du réaménagement contribuent également à l'amélioration de la desserte en transport collectif : réaménagement et agrandissement du terminus Dorval de la STM, aménagement de trottoirs et d'une piste cyclable pour améliorer les accès au terminus de bus (STM), à la gare de train de banlieue Dorval (AMT) et à l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal, diminution des temps de parcours en bus et, enfin, aménagement de l'emprise nécessaire à l'implantation de la navette ferroviaire reliant l'aéroport et le centre-ville», a précisé André Lavallée.

«La qualité des accès étant cruciale pour le bon fonctionnement de l'aéroport, la création de liens directs avec les autoroutes 20 et 520 aura pour effet d'améliorer grandement le service à la clientèle et la compétitivité de Montréal-Trudeau. Nous sommes également heureux que la future navette ferroviaire puisse s'intégrer harmonieusement dans le nouvel échangeur Dorval», a déclaré M. James C. Cherry.

«Après environ 15 ans de discussion, je suis très heureux de l'annonce qui est faite aujourd'hui de confirmer le début des interventions menant au réaménagement de l'échangeur Dorval. L'augmentation du trafic et la désuétude de nos infrastructures exigent des changements majeurs. C'est une excellente

nouvelle pour les citoyens et citoyennes de la Cité de Dorval qui verront éliminer la congestion et les longues minutes d'attente aux heures de pointe. Ces améliorations faciliteront leurs déplacements non seulement en voiture, mais aussi à pied et à vélo. On apprécie énormément la participation de nos gouvernements fédéral et provincial, ainsi que de nos partenaires locaux», a déclaré M. Rouleau.

La concrétisation de ce projet résulte d'un travail de concertation entre les partenaires. En vertu d'une entente Canada-Québec, la contribution du gouvernement du Canada s'élève à 55 millions de dollars, et le ministère des Transports du Québec investira 89 millions de dollars. Pour leur part, la Ville de Montréal et Aéroports de Montréal consacreront 40 millions de dollars et 20 millions de dollars respectivement à cette initiative. De plus, grâce à la Fiducie 2008 pour l'infrastructure en transport en commun créée par le gouvernement du Canada, un montant de 20 millions de dollars servira à réaliser des aménagements visant à améliorer le transport en commun dans le secteur de l'échangeur Dorval.

Réalisation des travaux

Les travaux de réaménagement de l'échangeur Dorval se dérouleront en cinq phases. Le ministère des Transports du Québec entreprendra prochainement la reconstruction de huit ponts d'étagement, dont ceux qui formeront les liens directs entre l'aéroport et l'autoroute 20 en provenance et en direction du centre-ville. Les travaux se poursuivront jusqu'en 2013, date à laquelle la construction du nouvel échangeur devrait être achevée.

-30-

[Autres communiqués diffusés par cet organisme](#)

[Envoyez ce communiqué à une adresse électronique](#)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2009